

# ZOOM

VASTEL : UN PAYS QUI A MAL À L'ÂME D 5

SCIENCES : À LA POURSUITE DES MONSTRES COSMIQUES D 8 ▶



## La fin des gilets bedaine ?

La mode « ado » change vite, tant pour les vêtements que pour les mots

■ Les gilets bedaine et les nombrils à l'air, c'est « genre » *out* ! Ce qu'il faut porter maintenant, ce sont d'amples chandails qui descendent quasiment sous les genoux. Un peu de patience, donc, parents, directeurs d'école et enseignants. Vous ne vous arracherez plus les cheveux devant cette peau étalée au grand jour et... aux grands froids.

Mais le plus *hot* en matière de mode, ce sont maintenant les gars qui le véhiculent. Plusieurs jeunes hétéros ont adopté un style qui s'approche de celui autrefois réservé aux homosexuels. Les jeunes Émo (pour Émotion) ou métrosexuels, comme on les appelle dans la région de Québec, portent une attention très grande à leur coiffure. Cheveux teints en noir, avec de savants dégradés, ils font très « classe » dans les corridors.

Ce sont des adolescentes de 14 et 15 ans qui informaient récemment deux chercheuses attachées au Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières de l'Université Laval des derniers décrets en matière de mode et de langage.

Pour LE SOLEIL, Guylaine Martel et Gynette Tremblay ont accepté d'actualiser, de façon informelle, les informations qu'elles avaient amassées il y a

cinq ans sur les tendances de la mode et sur les expressions les plus populaires chez les ados. Leurs observations avaient alors servi de canevas à une exposition au Musée de la civilisation.

Amélie, Charlie et Émilie, trois adolescentes de la banlieue de Québec, et Donya, Geneviève, Évelyne et Roxane, qui vivent en banlieue de Montréal, ont répondu à quelques questions ouvertes et leur ont parlé librement de ce qui les intéresse le plus au monde, la mode. C'est par la mode qu'on accède le plus facilement au langage des ados.

### NOUVEAUX MOTS

Langage et mode évoluent à la vitesse grand V chez les ados. Ce sont eux qui introduisent de nouveaux mots, de nouvelles expressions, de nouveaux vêtements et de nouveaux styles, rappelle la professeure Guylaine Martel. Quelques années plus tard, l'ensemble de la société les adopte ou les rejette.

Qui ne connaît pas les gothiques, ces jeunes tout en noir ? *Out*, disent les filles, ils sont une espèce en voie de disparition. Les écoles regorgent en-

core, par contre, de *nerds*, de *skateux* qui portent fièrement leurs vêtements avec logo, de *rappeux* (ou hip-hop) avec leur fond de culotte aux genoux et leur *bling-bling* (chaînes), de *fresh* toutes en rose et hyperféminines et de *preps*, très « classe », qui ne portent que des vêtements de marque.

Parmi les mots les plus *in* dans le langage codé des ados, signalons cet emprunt au vocabulaire de l'électronique avec le verbe *djecter* (éjecter), utilisé sous la forme « on se djecte ? » pour « on s'en va ? ». L'expression *LOL* (*lots of laugh*), tirée du langage utilisé dans Internet, est aussi

Voir **BEDAINE** en D 3 ▶

## Services essentiels : difficile exercice d'équilibre

Les « services essentiels » ont été institués au début des années 80 pour « civiliser les relations de travail » et mettre fin à des grèves sauvages. L'objectif était clair : protéger la santé et la sécurité du public. Avec les années, la notion de services essentiels a évolué au point d'y ajouter désormais un nouveau critère : le « confort et le portefeuille des contribuables ». Voilà qui pourrait remettre en cause la signification même du droit de grève dans certains services publics. LE SOLEIL fait le point.

Bien sûr, les arrêts de travail dans les sociétés de transport en commun sont encore monnaie courante. Dans ce service public, renouvellement des conventions collectives rime inévitablement avec grève. Par contre, les débrayages dans les hôpitaux, dans les municipalités ou dans les ministères du gouvernement du Québec sont rarissimes.

Elle est révolue, l'époque où les administrateurs d'hôpitaux, aux prises avec une grève sur les bras, lançaient des appels de détresse aux familles pour qu'elles viennent s'occuper de leur parent hospitalisé et laissé sans soin.

Il ne fait aucun doute pour Paul Brunet, directeur général du Conseil pour la protection des malades, que les modifications apportées au Code du travail dans les années 80 à l'égard du maintien des services essentiels ont permis de « civiliser » les relations de travail et de mettre fin aux « grèves sauvages » qui devaient ensuite obtenir l'approbation du Conseil des services essentiels.

S'il veut déclencher une grève légale dans un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, un syndicat doit se soumettre à une série de conditions préalables dont la préparation d'une liste de services essentiels qui devra ensuite obtenir l'approbation du Conseil des services essentiels.

Pour chaque type d'établissements, des pourcentages de services à maintenir durant la grève sont prévus. Dans le cas d'un CHSLD, 90 % des services doivent être assurés. Dans un hôpital de soins généraux, le pourcentage est fixé à 80 %. Dans le cas de la salle d'urgence et de l'unité des soins intensifs de cet hôpital, 100 % des services doivent être maintenus.

Toutefois, tous les CHSLD ne sont pas actuellement assujettis aux services essentiels. « Il y a un vide juridique concernant les résidences privées et

Voir **ESSENTIELS** en D 2 ▶

Plus d'informations Page D 2



Gilbert Leduc

gleduc@lesoleil.com

Finies les bedaines à l'air, comme le démontrent ces ados, Marie-Ève, Marie-Hélène, Alexandra et Ariane, qui ne sont pas converties toutefois aux vêtements amples.



Marie Caouette

Mcaouette@lesoleil.com

LES HALLES  
DE SAINTE-FOY  
Angle du Vallon et Quatre-Bourgeois

651-7645

*C'est bon la vie!*

Des pains au levain (de campagne, bâtard...), des pains « poolish » (Olivia, parmesan et basilic, aux noix de Grenoble...), des pains de blé intégral, des pains à la levure (le Maine, italien...), des focaccias, des croissants au beurre, des brioches, des tartes, des viennoiseries...

# Des pouvoirs étendus

Petit survol du fonctionnement du Conseil des services essentiels

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com



Sans droit de grève, certains travailleurs, comme les policiers, doivent faire preuve d'imagination pour faire pression sur leur employeur. Le non-respect de l'uniforme peut, dans certains cas, s'avérer une avenue intéressante.

## ESSENTIELS

Suite de la D 1

nous espérons que le ministre du Travail, Michel Després, clarifiera la situation », indique la directrice générale de l'Association des résidences et des CHSLD privés du Québec, Mariette L. Lanthier.

De son côté, Paul Brunet déplore que les médecins soient exemptés de l'obligation d'assurer des services essentiels lorsqu'ils décident de tenir des « journées d'étude » comme ils l'ont fait l'an dernier. Pour compenser les inconvénients subis par les 3300 patients qui ont vu leur chirurgie reportée à plus tard en raison des moyens de pression déclenchés par les médecins spécialistes, le Conseil pour la protection des malades a récemment intenté un recours collectif de 3,3 millions \$.

### LE DROIT DE GRÈVE, UN LEURRE ?

Pour Michel Grant, professeur en relations de travail à l'École des sciences de la gestion à l'UQAM, l'imposition de pourcentages de salariés à maintenir durant la grève correspond, ni plus ni moins, à une sorte de « négation au droit de grève » des syndiqués du réseau de la santé. « Puisqu'ils doivent pratiquement maintenir le même niveau de services qu'en situation normale, toute grève légale de leur part n'a qu'une valeur symbolique », estime le professeur Grant, qui suggère de laisser le Conseil des services essentiels déterminer le niveau de services requis, comme il le fait pour les services publics, plutôt que d'imposer des pourcentages.

En effet, pour le transport en commun et les autres services publics, cette notion de pourcentage de services à assurer lors d'une grève légale ne s'applique pas. Le Conseil des services essentiels s'inspire plutôt des critères de santé et de sécurité du public.

Au fil des années et des innombrables conflits de travail qui ont paralysé les services de transports collectifs partout au Québec, il est devenu coutumier, lors des conflits de travail, que les autobus roulent aux heures de pointe — le matin et en fin d'après-midi — pour éviter la création de bouchons de circulation qui pourraient ralentir, par exemple, le transport des malades par ambulance ou le déplacement des camions d'incendie. C'est le Conseil des services essentiels qui a fait cette recommandation aux parties et c'est maintenant devenu la norme lorsqu'une grève bat son plein dans le transport collectif.

Or, comme on a pu le constater lors du dernier conflit de travail au Réseau de transport de la Capitale (RTC), le Conseil des services essentiels a franchi un pas de plus en recommandant que les chauffeurs assurent également des services aux heures de pointe la fin de semaine. Il répondait ainsi favorablement à la demande de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et des services sociaux de la Capitale nationale, qui réclamait des moyens de transport pour les personnes qui doivent se rendre dans les hôpitaux le samedi ou le dimanche.

Professeur au département de relations industrielles de l'Université Laval, Jean Boivin estime que « l'on a étiré l'élastique pas mal jusqu'au bout » dans le cas du transport en commun et qu'en continuant à utiliser à toutes les sauces les critères de santé et de sécurité du public, le droit de grève n'aura plus aucune signification.

« Les décisions du Conseil des services essentiels, dans le transport collectif, vont maintenant bien au-delà de la protection de la santé et de la sécurité du public », intervient Pierre Dupuis, directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FQT). « C'est rendu qu'il protège le confort et le portefeuille des citoyens. »

Pour Paul Shoiry, président du RTC, et Christian Savard, coordonnateur d'Accès transports viables — un organisme voué à la défense des intérêts des utilisateurs de transports collectifs de la région de Québec —, le Conseil des services essentiels fait bien « d'étirer l'élastique » et fait la démonstration que la santé et la sécurité du public ne sont pas les seuls critères qui doivent être pris en compte.

« Le transport en commun est un service essentiel. Totalement dépendants des autobus pour se rendre au travail ou à l'école, des tas de citoyens sont pris en otage à chaque fois qu'une convention collective fait l'objet d'un renouvellement chez nous », constate M. Shoiry, qui réclame une révision complète du régime de négociation dans le transport en commun au Québec.

« Il faut trouver un moyen pour obliger les parties à s'entendre plus rapidement. Avec nos chauffeurs d'autobus, nous avons tenu plus de 70 séances de négociation et nous n'avons pu éviter la grève », ajoute M. Shoiry.

Les ténors syndicaux reconnaissent qu'il est de plus en plus difficile de faire la grève dans le secteur public et d'exercer un rapport de force sur l'employeur.

■ Formé de sept membres et disposant d'un budget de près de 3 millions \$, le Conseil des services essentiels est un tribunal administratif qui a pour mission de s'assurer que les citoyens continuent de bénéficier des services jugés essentiels à leur santé et à leur sécurité lorsque des salariés exercent leur droit de grève dans certains services publics, au sein de la fonction publique ou encore dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Dans le cas de grèves illégales ou d'actions concertées, le Conseil a pour mission de s'assurer que la population reçoive les services auxquels elle a droit.

Par ailleurs, le Conseil peut exercer des pouvoirs de redressement lorsque les services essentiels ne sont pas rendus lors d'une grève légale. Entre autres, il peut ordonner le respect intégral des services essentiels, le retour au travail des salariés, la cessation d'un lock-out ou encore l'arrêt des moyens de pression.

Le Conseil peut également imposer des mesures de réparation pour compenser le préjudice causé aux utilisateurs du service en tant que groupe et non à titre individuel. Par exemple, en 1998, lors d'un conflit de travail dans le transport en commun sur la Rive-Sud de Montréal, il ordonna au syndicat de construire des abris-bus pour les usagers. À la suite d'un lock-out illégal de sept heures imposé par la Corporation de transport de la Rive-Sud de Québec, il lui demanda d'offrir des journées gratuites de transport en autobus.

Les organismes visés par les lois sur les services essentiels sont les suivants :

□ Certains services publics : les municipalités, le transport par autobus, métro ou bateau, la fourniture d'eau potable et d'électricité, le transport par ambulance, certains centres d'hébergement privés pour personnes en perte d'autonomie, la cueillette, le transport ou la distribution de sang, etc.

□ Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux : les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation, les centres de santé, les CLSC et les centres de protection de l'enfance et de la jeunesse.

□ Les employés de la fonction publique (ministères et organismes) auxquels le droit de grève est reconnu.

Par ailleurs, le Conseil dispose de pouvoirs de redressement à l'égard des pharmaciens d'établissements, des pompiers, des policiers (sauf ceux de la SQ), des fonctionnaires provinciaux qui n'ont pas le droit de grève (les agents de services correctionnels) et du personnel des commissions scolaires et des collèges. En

2001, par exemple, le Conseil ordonna à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) de cesser immédiatement les moyens de pression mis de l'avant en vue d'accélérer un règlement dans le dossier de l'équité salariale — les enseignants ne donnaient plus de devoirs et de leçons — car ils privaient les élèves et leurs parents des services éducatifs auxquels ils ont droit.

### LES SERVICES À CONSERVER

Dans les services publics, un service est considéré essentiel si son absence durant la grève représente un danger pour la santé et la sécurité du public. Par exemple, le déneigement des voies publiques, l'enlèvement périodique des ordures ménagères, l'approvisionnement en eau potable et en électricité et le transport par ambulance.

**En santé, de 55 à 90% des services doivent être maintenus**

C'est le Conseil des services essentiels qui évalue la suffisance des services essentiels prévus à la suite d'une entente survenue entre les parties ou, à défaut d'une entente, de la liste soumise par le syndicat. Dans ce dernier cas, le Conseil va convoquer les parties en médiation. Si la médiation persiste, le Conseil tiendra une audience publique. Il pourra proposer des ajouts ou des modifications et même recommander au syndicat de surseoir à la grève en attendant de refaire sa liste.

Dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, les services essentiels s'expriment en pourcentage de salariés à maintenir durant la grève pour assurer la continuité des services. Ces pourcentages sont de 90% pour un CHSLD ou un centre hospitalier spécialisé, de 80% pour un hôpital de soins généraux, de 60% pour un CLSC et de 55% pour un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse. La liste ou l'entente de services essentiels doit être transmise au Conseil et à l'employeur au moins 90 jours avant le début de la grève.

Dans la fonction publique, les services essentiels sont ceux convenus entre l'employeur en fonction des activités concernées. À défaut d'une entente, le Conseil détermine les services essentiels qui vont s'appliquer.



Bien que leur pouvoir de négociation soit diminué par leur inclusion dans les services essentiels, les chauffeurs du RTC recourent malgré tout à la grève lorsque vient le temps de négocier une nouvelle convention collective.

« Les conditions actuelles briment le droit de grève, affirme Louis Roy, vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La question mérite d'être posée: est-ce que le droit de grève existe encore dans les services publics au Québec ? »

Pierre Dupuis ajoute que les décisions à répétition des tribunaux visant à limiter le nombre de grévistes sur les lignes de piquetage sont une autre entrave au droit des travailleurs d'exercer des moyens des pressions économiques sur l'employeur. « Il n'y a pas si longtemps encore, on parvenait à fermer une école avec une grève d'employés de soutien. Aujourd'hui, c'est juste si on peut placer une poignée de membres devant une école », raconte M. Dupuis.

### ARBITRAGE

Dans les entrevues menées par LE SOLEIL, personne n'a évoqué l'abolition du droit de grève dans le secteur public. Pas même le Conseil du patronat du Québec. « Il y a des débats pas mal plus importants à faire que celui-là », a fait remarquer le président du CPQ, Gilles Taillon.

Pour régler les conflits de travail dans le sec-

teur public, ce dernier verrait d'un bon œil l'introduction d'une forme d'arbitrage par laquelle les parties négociantes laisseraient un tiers déterminer le règlement final à partir de l'une ou l'autre des propositions soumises par l'employeur ou le syndicat. « En tranchant pour la meilleure offre sur la table, l'arbitre force les parties à être raisonnables. Elles ont tellement peur que l'arbitre choisisse l'offre de l'adversaire. »

Ce n'est pas une solution, répliquent Pierre Dupuis et Louis Roy. « Il serait très malsain d'en arriver là. Il ne faut pas oublier qu'une négociation, ça peut être une démarche constructive au sein d'une organisation », note Pierre Dupuis.

« Moi, je doute de la volonté du gouvernement d'appliquer une décision arbitrale qui ne ferait pas son affaire », indique Louis Roy en rappelant que le gouvernement du Québec se débat actuellement comme un diable dans l'eau bénite devant la Cour suprême parce qu'il ne veut pas appliquer les recommandations d'un comité indépendant portant sur l'augmentation de la rémunération des juges de la Cour du Québec.

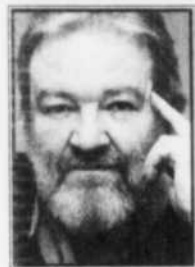
## ENTREVUE

## Géographe touche-à-tout

Henri Dorion reçoit la plus haute distinction du monde des sciences humaines au Québec

■ Son cursus donne le tournis. Sa carrière est épuisante à suivre même sur papier. Il est tout à la fois géographe reconnu internationalement, muséologue, explorateur, diplomate, musicien, juriste, polyglotte et auteur de livres savants ou populaires.

Henri Dorion vient de recevoir le prix Paul-Gérin 2004, la plus haute distinction au Québec en sciences humaines. Personne parmi ses collègues de l'Université Laval, du Musée de la civilisation, de la Commission de toponymie ou du milieu de l'édition n'aurait l'idée de contester ce choix. L'homme fascine visiblement même ses amis les plus intimes.



Louis-Guy Lemieux

LG.Lemieux@soleil.com

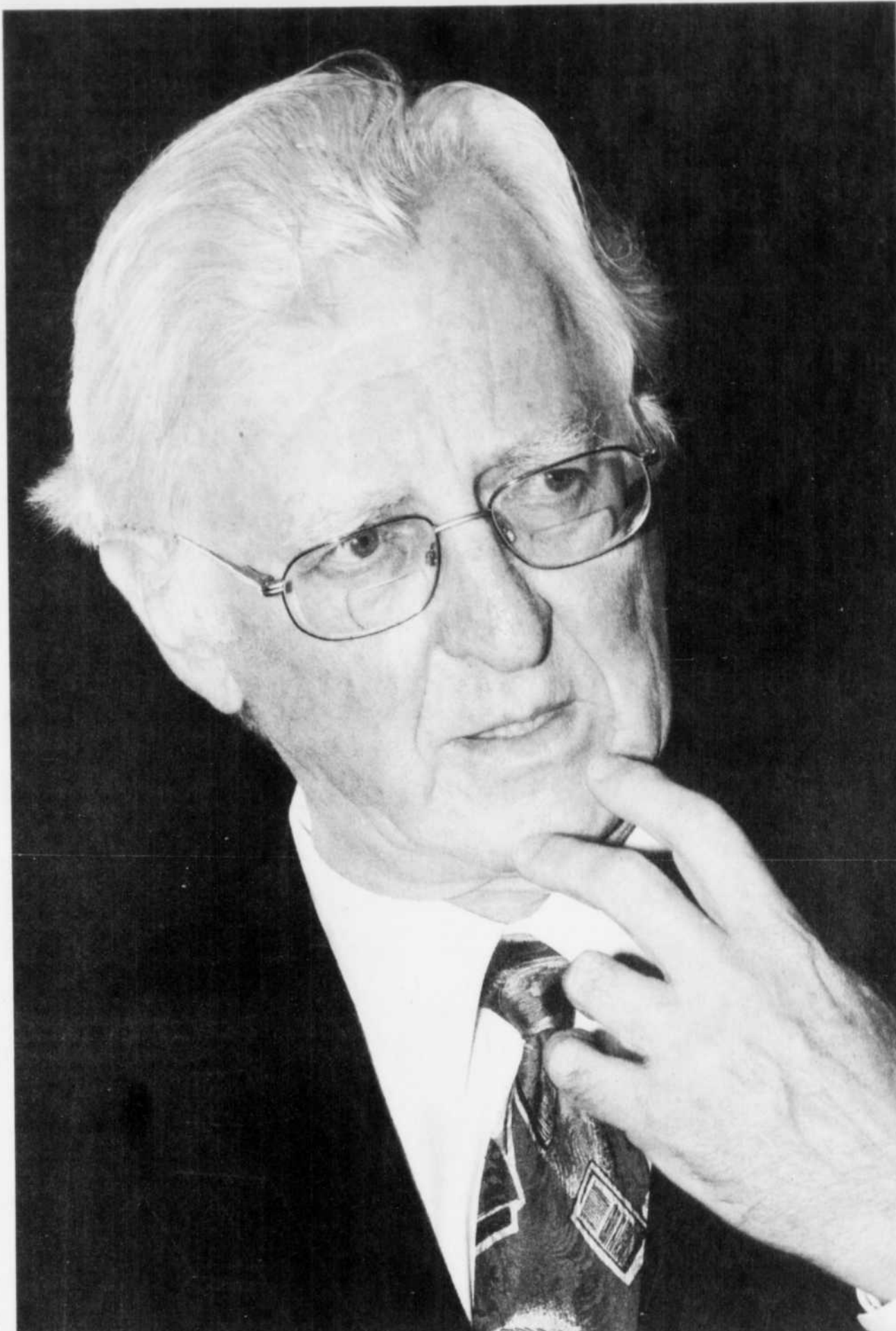
En recevant la prestigieuse distinction, il disait ne pas savoir quelle partie de sa carrière avait pu faire pencher la balance en sa faveur. «Après quelques jours, le plaisir de cette reconnaissance demeure vif», dit-il en entrevue. Et il peut l'analyser plus calmement :

«Mon cheminement professionnel a emprunté plusieurs méandres, dit-il. Visiblement, on a voulu reconnaître l'ensemble de ma carrière.»

Henri Dorion a dirigé le département de géographie de l'Université Laval à partir de 1973. Auparavant, il avait fondé avec Louis-Edmond Hamelin le Groupe d'études de terminologie géographique de l'Université Laval. Dès 1966, le premier ministre Daniel Johnson lui avait demandé de présider la Commission sur l'intégralité du territoire québécois dont l'un des mandats était de redéfinir les frontières du Québec. C'était l'époque de la bataille juridique avec Terre-Neuve au sujet du Labrador.

Le géographe et écrivain Luc Bureau dit de son collègue de longue date à l'Université Laval : «Il est un lanceur d'idées et de projets et un animateur hors pair.» Selon lui, l'héritage principal qu'il laisse à l'université sont ses études en toponymie en collaboration avec Louis-Edmond Hamelin et Fernand Grenier. Il sera d'ailleurs président de la Commission de toponymie du Québec et c'est sous sa gouverne que sera publié le fameux *Dictionnaire illustré des noms et lieux du Québec*, un ouvrage monumental de 1000 pages qui, selon l'écologiste Pierre Dansereau, «fournit une somme d'informations indispensables et uniques sur le territoire québécois».

Henri Dorion a aussi aidé Roland Arpin à fonder le Musée de la civilisation à titre de directeur de la recherche, de la conservation et des relations internationales. Il y est demeuré de 1988 à 1993 et il a signé la pre-



Henri Dorion se destinait à une carrière de pianiste lorsque, en 1957, il se fractura un bras dans un accident de voiture. Ses ambitions musicales anéanties, celui qui détenait déjà un bac en droit se redirigea alors vers la géographie.

mière exposition de l'institution, *Toundra Taïga*, qui comparait la géographie du nord de la Sibirie et celle du nord du Québec.

Roland Arpin dit de son complice au Musée de la civilisation : «Il nous a ai-

dé à ouvrir nos horizons et à regarder ailleurs dans le monde. Peu de gens connaissent aussi bien le territoire québécois. Mais ses connaissances ne s'arrêtent pas ici. Il est un homme universel.»

M. Arpin ajoute : «Malgré ses connaissances encyclopédiques et sa grande culture, c'est un compagnon toujours agréable et qui ne se prend pas pour un autre. Il a la modestie de ses moyens, qui sont grands.»

Henri Dorion a publié quelque 280 articles et communications scientifiques. Depuis quelques années, avec le photographe et historien Pierre Lahoud, il publie des livres qui s'adressent au grand public et qui connaissent un succès de librairie remarquable : *Le Québec vu du ciel*; *Le Québec, 40 sites incontournables*. En avril, paraîtra *Villes et villages du Québec*, toujours en collaboration avec le photographe Pierre Lahoud. Et le gros projet en préparation, selon l'auteur, devrait s'appeler *Géo Québec* et se présenter sous la forme de quatre DVD.

Le photographe et historien Pierre Lahoud ne cache pas son admiration. «Henri Dorion voit bien le Québec parce qu'il voit bien le monde. Et il est capable de traduire ce qu'il voit de façon à la fois poétique et scientifique, tout en restant accessible à tous.» Pierre Lahoud ajoute : «C'est l'un des hommes les plus extraordinaires que j'ai rencontrés.»

## HOMME MULTIPLE

On sait peu que cet homme multiple aurait pu connaître une brillante carrière de pianiste concertiste. À la fin de son Conservatoire de musique à Québec, il est pris en main et parrainé par le maestro Wilfrid Pelletier. Il s'apprete à aller parfaire son art dans une grande école de musique à New York quand le drame survient. Il se brise un bras dans un terrible accident de voiture. Ce bras inutilisable pour un temps met un terme à sa carrière de pianiste.

Nous sommes en 1957. Henri Dorion a 22 ans. Le jeune homme n'est pas pris au dépourvu. Durant ses études de piano au Conservatoire, comme si de rien n'était, il a aussi fait son droit à l'Université Laval. Et maintenant, c'est la géographie qui l'intéresse.

Il explique : «Je suis né à Québec. Mon père était avocat et ma mère d'origine russe. Je parlais couramment le russe dès l'adolescence. Ma mère m'abreuvait de littérature et de musique russe. Je crois que mon goût de la géographie en général et de la planète en particulier me vient de là.»

Ce goût qui est aussi un atavisme profond fait qu'il a fait son premier voyage à Moscou dès 1958, à une époque où personne ou presque en Occident ne mettait les pieds en U.R.S.S.. Avant la fin de la guerre froide, il avait réussi à créer, à Moscou même, un Centre d'échanges Moscou-Québec.

Depuis 30 ans, Henri Dorion va en Russie comme en pèlerinage chaque année. Avec d'autres, il a mis sur pied, après la chute du communisme soviétique, des échanges entre l'Université Laval et l'Université des sciences sociales de Moscou. Plus d'une centaine d'étudiants de Laval en ont déjà profité. En outre, un programme d'études québécoises existe maintenant dans cette université moscovite.

Henri Dorion conclut : «Ce Prix du Québec m'a fait regarder le passé et l'avenir différemment. Cela m'encourage à continuer. Cela me signale aussi qu'il y a urgence de produire.»

## BEDAINE

Suite de la D 1

passé dans l'oral. Les expressions genre, hot, cool, full ainsi que les superlatifs négatifs transformés en expressions positives ont toujours la cote. C'est full éœurant qualifie évidemment quelque chose d'extrêmement agréable.

On utilise encore *fru* ; en présence d'adultes, le mot *genre* laisse la place à *là*, à *t'sé* et à *comme*. L'expression «c'est le *fun*» est, par contre, maintenant réservée aux adultes ! Comme, aussi, les pantalons cargo. Ils ont fait les délices des ados, mais ils ont été

**En présence d'adultes,  
le mot genre laisse  
la place aux là,  
t'sé et comme**

mis de côté lorsque les plus vieux s'en sont emparés. Et au moment où les gilets bedaine disparaissent chez les ados, les grands magasins commencent à admettre cette tenue pour leurs jeunes vendeuses.

Tout change si vite dans l'univers des ados qu'il est impossible de consacrer une thèse de maîtrise à leur langage, dit M<sup>me</sup> Martel. Le temps de la terminer que les expressions-vedettes et les ponctuants qui rythment leurs phrases (comme le *hot là*, intercalé partout et sans signification) auront déjà changé. Le

seul angle sous lequel on peut étudier le phénomène, c'est celui de son évolution permanente.

De ses conversations avec ces adolescentes, Gynette Tremblay retient aussi que, lorsqu'elles sont entre elles, dans l'intimité, les filles se traitent de façon très dure et très crue. On se jette des «ta gueule», des «connes», des «épaisses» entre amies, sans qu'aucune ne s'en offusque. «Ce n'est pas une insulte, disent-elles, ça ne veut rien dire.» Ce sont les liens très étroits qui les unissent qui les autorisent à se parler ainsi; elles vont abandonner ces expressions dès que leurs relations d'amitié vont se distendre, croit M<sup>me</sup> Tremblay. On n'utilise habituellement que des mots chargés d'un sens positif dans nos échanges verbaux, ajoute Guylaine Martel. Même s'ils sont objectivement négatifs. Ce sont les gens à l'extérieur du cercle d'amis qui les interprètent dans leur sens négatif courant.

Quant au *tu* et au *vous*, Guylaine Martel relève que l'utilisation du premier est positive dans l'esprit des ados, imbibés de valeurs démocratiques. Ils ne veulent pas manquer de respect à la personne qu'ils tutoient, selon elle. Ils ont toujours tuteuré leurs parents et n'y voient qu'une façon de marquer le rapprochement, l'égalité. Ils passent au vouvoiement devant l'autorité ou quand cette règle est établie par l'école. C'est une façon de marquer la distance ou la hiérarchie. Mais leur *vous* n'est pas toujours investi de respect pour la personne à qui il est destiné, prévient la chercheuse.



Au moment où les gilets bedaine semblent laisser la place à des vêtements plus amples, les boutiques commencent à admettre cette tenue pour leurs jeunes vendeuses.

## ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Brouillard politique



Jean-Marc Salvé

JMSalve@lesoleil.com

Les déconvenues du gouvernement Charest n'ont pas émoussé l'ardeur électorale du PLQ. La machine demeure bien huilée. La preuve en est que c'est en fin de semaine, à l'occasion du 29<sup>e</sup> Congrès des membres, que les libéraux commenceront à labourer le terrain pour les prochaines élections — même si elles n'auront vraisemblablement pas lieu avant deux ans et demi au moins.

Mais alors que les libéraux préparent déjà la prochaine bataille électorale, bien malin qui pourrait prédire quelle formation politique remportera le prochain scrutin au Québec. N'en déplaise à tous ceux qui prétendent toujours parler au nom de la population, l'électorat est volatil et les citoyens sont traversés de désirs contradictoires. Les tenants des baisses d'impôts à tout prix ne savent pas plus que la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, ce que les Québécois veulent ou ne veulent pas.

Les opposants aux libéraux ne devraient pas trop se fier au taux d'insatisfaction qui colle à la peau du gouvernement Charest. Cette donnée, quoi qu'en disent les sondages, a de moins en moins de signification. L'insatisfaction est une tendance lourde et croissante dans tous les pays occidentaux. Partout, la majorité des gens préfèrent toujours et de plus en plus se déclarer « insatisfaits » que « satisfaits ». Cet état d'esprit est davantage une illustration de la grave crise de confiance à l'égard des institutions en général qu'une défiance à l'égard d'un gouvernement en particulier. De toute façon, on voit de plus en plus que l'insatisfaction enregistrée par les maisons de sondage n'empêche pas des gouvernements d'être réélus.

**Si on oublie les sondages quelques instants, on constate que les libéraux ne sont pas en si mauvaise posture qu'on le croit**

Si on oublie les sondages quelques instants, on constate que les libéraux ne sont pas en si mauvaise posture qu'on le croit généralement. Les habituelles manifestations programmées devant le Palais des congrès de Montréal en fin de semaine ne doivent pas faire illusion.

Le principal atout dont jouit le gouvernement de Jean Charest, malgré ses bourdes et ses décisions contestables, c'est le manque de cohésion de ses adversaires. Si « l'automne chaud » promis ne s'est pas matérialisé, c'est que les grands syndicats sont davantage divisés qu'unis. Les fractures vont aussi en s'élargissant au sein d'organisations comme le Parti québécois.

Bernard Landry, François Legault, Pauline Marois et leurs fidèles s'épient en vue de la course à la direction et refont les désespérants débats d'hier. Quoi dire d'autre quand le sujet monopolisant toutes les énergies a trait à l'échéancier référendaire? Couler une date dans le béton serait suicidaire.

De son côté, l'ADQ, qui flirte avec un controversé populisme, se tient en retrait en espérant éventuellement récolter le vote de libéraux et de péquistes déçus. Des libéraux qui estimerait que le PLQ n'en aurait pas suffisamment fait à droite et des péquistes qui seraient séduits par les mirages autonomistes du parti de Mario Dumont.

C'est dans ce contexte que les voix qui pourraient récolter l'Option citoyenne prennent toute leur importance — un parti d'ailleurs sorti divisé de son tout premier congrès d'orientation.

Il faut plus que jamais se méfier des apprentis devins et admettre que les messages émanant de la société sont totalement contradictoires. Personne, actuellement, ne peut se faire le porte-parole d'un quelconque sentiment général. Personne ne devrait plus dire « la population veut... ». Le prochain Parlement pourrait être un peu plus à gauche comme un peu plus à droite que celui que l'on connaît.



## CHRONIQUE

## Pendant ce temps, à Saskatoon

Cette semaine, la Saskatchewan, grâce à sa bonne performance économique, a rejoint l'Ontario et l'Alberta dans le groupe des provinces riches, c'est-à-dire celles qui ne reçoivent pas de péréquation du gouvernement fédéral.

D'habitude, ce qui se passe à Saskatoon ne suscite pas de passions au Québec. Mais cette nouvelle avait ceci de particulier que la Saskatchewan se réjouissait de ne plus toucher une centime de péréquation au même moment où les pleureuses québécoises déchiraient leur chemise parce qu'elles trouvaient que le Québec n'en recevait pas assez. Il y a là un contraste qui mérite réflexion.

Le ministre des Finances de la province, Harry Van Mulligen, était en effet tout fier d'annoncer la chose. « Cela signifie, a-t-il dit, que nous pouvons nous permettre de nous pêter les bretelles. Nous nous réjouissons du fait que nous soyons une province riche, que nous puissions compter sur nos propres revenus et que nous n'ayons pas besoin du gouvernement fédéral. » N'est-ce pas là le genre de discours dont pourrait rêver le Québec?

Cela nous force à nous demander quel genre de projet de société nous voulons. Voulons-nous nous développer suffisamment pour devenir plus riches, pour afficher une performance économique au-dessus de la moyenne, et donc pouvoir nous passer de la péréquation, ou voulons-nous au contraire nous mobiliser collectivement pour retirer le maximum possible de ce qui n'est rien d'autre que le BS du régime fédéral? Nous avons le choix entre la fierté et la

dépendance, avec tout ce que cette dernière a de débilissant.

L'exemple donné par la Saskatchewan est d'autant plus gênant qu'il ne s'agit pas d'une province qui jouit des avantages considérables du Québec. C'est une province qui vit d'agriculture et de ressources naturelles et c'est d'ailleurs le prix des ressources, le pétrole et la potasse, qui lui permet de passer au-dessus de la barre après avoir été bénéficiaire de la péréquation pendant une vingtaine d'années.

Posée dans un tel contexte, l'indignation de nos politiciens devient surréaliste. Notamment quand le ministre des Finances, Yves Séguin, en déposant la synthèse des opérations financières, déclarait: « Le gouvernement fédéral est particulièrement sévère à la baisse à l'égard du Québec. » Le fait que le Québec soit très mécontent du régime de péréquation ne fait pas des Québécois des victimes.

Il est vrai que la péréquation a baissé, mais en partie parce que la performance du Québec est bonne et que la province est donc moins pauvre. En partie aussi à cause du caractère aléatoire des calculs, dans ce cas-ci une mauvaise performance de l'Ontario, qui fait baisser les moyennes et donc les transferts, ce qui rend le régime capricieux et imprévisible. C'est cependant un problème réglé, car le Québec pourra compter sur un financement fédéral qui, s'il est inférieur aux souhaits, sera dorénavant constant et prévisible.

Il y a là un contentieux qu'il faut prendre au sérieux. Mais permet-il de lancer, comme l'a fait M. Séguin, que « jamais pour le Québec une baisse n'a été aussi forte de

puis la Deuxième Guerre mondiale? L'enflure verbale est-elle indispensable? Il est assez évident que les chiffres, d'un bord ou de l'autre, sont plus gros qu'en 1945.

Il est d'ailleurs difficile d'être convaincant dans ces plaintes quand les chiffres déposés par M. Séguin montrent que le gouvernement du Québec enregistrerait, en septembre, un trou de 760 millions \$ dans ses propres finances, et que c'est l'augmentation de 780 millions \$ des transferts fédéraux qui permet à M. Séguin de rester à flot.

Mais Yves Séguin paraît presque sobre quand on le compare à Bernard Landry, qui n'y est pas allé avec le dos de la cuiller. Pour lui, le Québec est victime de discrimination de la part d'Ottawa. « C'est une belle occasion pédagogique de dire à nos concitoyens qu'ils faut le plus rapidement possible que le Québec prenne le contrôle de tous ses moyens financiers, juridiques et internationaux. »

En fait, on ne peut pas imaginer pire argument pour vendre la souveraineté. On imagine mal comment le fait que le Québec, plus pauvre que la moyenne, profite du soutien canadien, convaincra les Québécois de quitter la confédération. Ou encore comment il sera possible de mobiliser les Québécois autour de l'idée que les citoyens albertains et ontariens devraient financer encore plus le Québec. Il s'agit, par définition, d'un argument de parfaits perdants. La péréquation favorisera les souverainistes quand le Québec sera assez riche pour financer le régime au lieu d'en bénéficier.

En définitive, que l'on soit fédéraliste ou souverainiste, le sentiment de fierté qui anime les Québécois devrait nous amener à voir le fait que nous devons recevoir de la péréquation comme une anomalie qu'il faut corriger.



Alain Dubuc

ADubuc@lesoleil.com  
 Collaboration spéciale

## POINT DE VUE

## « Nous, les pêcheurs sportifs québécois, serions-nous floués? »

Roberto Licciardello

L'auteur habite l'arrondissement  
 Chaudière-Est à Lévis.

(Au ministre Pierre Corbeil)

Compte tenu que les territoires des zones d'exploitation contrôlée et des réserves fauniques sont des zones publiques appartenant à l'État, ma perception a toujours été qu'ils étaient des outils dont la principale mission était d'assurer la conservation des espèces fauniques tout en favorisant l'exploitation de leurs ressources par un accès privilégié aux résidents du Québec.

Au cours des dernières années, un débat public a commencé à prendre forme sur la place grandissante occupée par les non-résidents sur nos rivières à saumon. Cette croissance perceptible de la présence des non-résidents est particulièrement ressentie sur les rivières où on note des activités de pourvoirie sans droits exclusifs.

Au fil de discussions avec des intervenants reliés au milieu du saumon, tant de la FQSA que des gestionnaires de rivières, on me souligne qu'une grande proportion des non-résidents dont on voit les noms sur les listes ga-



ARCHIVES LE SOLEIL  
 Au cours des dernières années, un débat public a commencé à prendre forme sur la place grandissante occupée par les non-résidents sur nos rivières à saumon.

gnantes, particulièrement à Gaspé, sont le fruit d'une stratégie d'acquisition structurée de la part de pour-

voyeurs et que, dans la plupart des cas, le titulaire de la réservation obtenue par tirage n'est généralement pas présent. Pourtant, à l'endos des cartes utilisées par les ZEC pour leur tirage au sort, on stipule bien que le titulaire de la réservation doit être présent et faire délivrer son droit d'accès, sans quoi l'accompagnateur ne peut obtenir le sien. Nous, les pêcheurs sportifs québécois, serions-nous floués? Car c'est bien ce dont il s'agit. Si la non-application d'une règle bien simple permet à un pourvoyeur d'acquiescer une proportion importante des droits d'accès sur lesquels les citoyens québécois normaux sont en droit d'aspirer, alors nous sommes floués!

Ce matin, en consultant la liste des gagnants aux tirages au sort des rivières de Gaspé, je constate des choses étonnantes! Parmi les gagnants, moins de 43% sont des Québécois! Pourtant, la Société de gestion des rivières du Grand Gaspé a bien avisé les participants au tirage que les droits d'accès ne seraient pas délivrés sans la présence du titulaire de la réservation. Que se passe-t-il donc?

Face à cette situation, et sans vouloir

mettre en doute l'intégrité de la Société de gestion des rivières du Grand Gaspé, je presse votre ministère de prendre les actions suivantes, et ce, dans les plus brefs délais:

□ suspendre le processus d'attribution de perches des rivières sous gestion de la Société de Gestion des rivières du Grand Gaspé pour la saison de pêche 2005;

□ procéder à une enquête sur le processus entourant le tirage au sort du 1<sup>er</sup> novembre dernier tenu par la Société de gestion des rivières du Grand Gaspé;

□ évaluer si une ou des organisations ont utilisé des listes de noms pour participer aux tirages au sort de cet organisme;

□ si tel est le cas, valider avec les personnes figurant sur les cartes de tirage si elles ont donné le mandat à ces organisations d'enregistrer leur nom au tirage;

□ si irrégularité(s) constatée(s), prendre les mesures appropriées auprès des fautifs, mesures incluant la suppression de licence ou d'autorisation de commerce dans le domaine faunique;

□ prendre les mesures nécessaires afin qu'une telle situation ne puisse se

reproduire et reprendre le tirage au sort de Gaspé dans un contexte respectant les règles établies.

De plus, je m'attends à ce que vos représentants prennent les mesures nécessaires pour s'assurer que les vérifications d'usage soient faites lors de la saison 2005 afin de s'assurer que la règle exigeant la présence du chef de groupe soit bel et bien respectée.

## ► Projet Rabaska

Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France souhaitent installer un terminal méthanier à Beaumont. Posez vos questions au directeur du projet, Glenn R. Kelly.

Écrivez-lui à [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com).

Pour qu'il réponde à votre question, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone. Seul votre nom sera cependant publié avec la question et la réponse de M. Kelly.

D'AUTRES LETTRES à l'adresse suivante dans la section Opinion des lecteurs: <http://lesoleil.cyberpresse.ca/>

## OPINIONS



## Un pays qui a mal à l'âme

Michel VASTEL [MVastel@lesoleil.com](mailto:MVastel@lesoleil.com)

Les bien-pensants qui regardent de haut les débats de la société américaine devront se raviser. Le Canada n'échappe pas au mouvement : suicide assisté, mariage des couples de même sexe et droit à une défense pleine et entière pour des crimes crapuleux, tout y passe ! Même la présomption d'innocence n'existe plus pour certaines catégories de citoyens immigrants : la semaine qui vient de s'écouler fut triste en leçons...

La question du suicide assisté a rejoint les politiciens qui espéraient la tenir sous le tapis le plus longtemps possible. Une fois de plus, ce sont de simples citoyens qui ont mis les élus devant leurs propres responsabilités en aidant un ami ou un parent à se donner ou à se faire administrer la mort.

Le ministre de la Justice, Irwin Cotler, me disait, il y a 10 jours, qu'il « n'avait pas réfléchi à cette question quant au fond », commençant seulement à en discuter avec une « table ronde informelle ». Il a soudain fait volte-face cette semaine en commission parlementaire, suggérant la tenue d'un débat sans conséquence (« *take note debate* ») à la suite duquel les députés ne sont pas appelés à voter.

La prudence des politiciens surprend puisque 78% des Québécois, selon CROP, favorisent une définition prudente du suicide, supervisé par un comité médical. La question embarrasse Paul Martin lui-même : quand je lui en avais parlé, juste avant la campagne électorale, il avait d'abord éludé la question, me demandant comment je voterais moi-même ! (Je me retrouverais dans les 78% de CROP.)

« Je ne voudrais pas qu'on me garde en vie arti-

ficiellement, finit par confier le premier ministre, mais je ne déciderais pas pour un autre... » Le geste de son ministre de la Justice, surprenant car il n'a probablement jamais été discuté au cabinet, va l'obliger à prendre position... Et sa réforme du Parlement, qui autorise les simples députés à présenter des projets de loi, permettra sans doute à un député néo-démocrate, comme Sven Robinson autrefois, d'accélérer les choses.

\*\*\*\*\*

Ce qui m'amène au moyen astucieux que le Parti conservateur a trouvé pour imposer un débat aux Communes sur la définition du mariage. Le gouvernement croyait s'en être sorti en refilant la patate chaude à la Cour suprême.

Un député du Nouveau-Brunswick, Rod Moore, a présenté un projet de loi (C-268) « sur la définition du mariage » qu'il entend comme « l'union légitime d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre personne ». Il réaffirme aussi la liberté d'un groupe religieux de célébrer le mariage, ou de refuser de le célébrer si cela va à l'encontre de ses croyances religieuses...

Là encore, le premier ministre « n'est pas contre », mais reste très sensible aux pressions des Églises, de la catholique en particulier, dont il est un fervent pratiquant. Grâce encore une fois à la réforme parlementaire, le projet de Rod Moore sera voté aux Communes une première fois avant Noël. Vote sans conséquence, certes, puisqu'il devra ensuite passer devant un Comité parlementaire, revenir aux Communes puis aller au Sénat. Mais vote embarrassant puisqu'il

obligera Paul Martin et ses députés à se tenir debout, pour ou contre le maintien de la définition traditionnelle du mariage.

On ne fera pas tomber le gouvernement avec ça mais on réveillera les vieux démons de la droite chrétienne, farouchement opposée à la reconnaissance du mariage des couples de même sexe. Le débat sera sans doute plus civilisé qu'aux États-Unis, mais il opposera réformateurs et traditionalistes. Et l'on peut compter que, lors de la prochaine campagne électorale, le vote des députés, pour ou contre, sera brandi par leurs adversaires...

\*\*\*\*\*

Les dérapages médiatiques de cette semaine à la suite du plaidoyer de culpabilité de Guy Cloutier ont parfois tenu du lynchage public qui se pratique encore, par médias interposés, aux États-Unis. Il ne s'agit pas là de défendre l'indéfendable, ni de deviser sur la stratégie adoptée par les avocats de l'impresario.

Mais on a beaucoup entendu, non seulement de la part d'un public révolté, mais également de la part de commentateurs chevronnés, des appels à la vengeance pure et simple. « Ferme ta gueule ! », disait l'un, niant au coupable le droit d'exprimer du repentir ou de demander pardon à la victime. « Opération de relations publiques », disait l'autre, en déplorant l'étalage des moyens de « réparer », choisis par le coupable.

Et tout le monde de deviser sur la sentence ! Heureusement que les juges ne cèdent pas à la clameur publique, Guy Cloutier serait pendu par

les couilles à un lampadaire du boulevard René-Lévesque et quelque radio, télévision ou journal organiserait un défilé populaire sous son corps !

Je ne sais pas ce que décidera le juge, et à vrai dire, je m'en fiche. Ce qui me rend mal à l'aise, c'est que les mêmes âmes vertueuses qui dissertent longuement sur les droits des victimes s'accommoderaient volontiers de la négation du droit d'un coupable, aussi crapuleux soit-il, « à une défense pleine et entière ». Ce qui me gêne, ce n'est pas l'indignation des observateurs — je le suis tout autant qu'eux ! —, mais leur insolence de se substituer à la justice, et à Dieu, d'où le pardon et la rédemption peuvent seulement venir...

\*\*\*\*\*

À chaque jour suffit son coupable ! Vendredi, c'est Alfonso Gagliano qui y a encore goûté. Sur la foi d'un témoignage secret, le voilà « fait » membre du clan Bonanno. En 1992, il n'était qu'un obscur député de l'opposition, même pas organisateur des libéraux du Québec. (C'était Pietro Rizzuto, un autre mal nommé !) Et la GRC a enquêté pendant 14 mois sur lui avant que Jean Chrétien ne le nomme ministre, cette même GRC qui a « collaboré » à l'enquête du FBI sur la famille Bonanno. Néanmoins, relisez les manchettes, regardez bien les photos, et demandez-vous si Gagliano a eu droit à une présomption d'innocence.

Voilà ce qui me rend mal à l'aise : nous ressemblons de plus en plus aux États-Unis ! La corde en moins, c'est tout.

### CARREFOUR DES LECTEURS

## Vivre à Québec: vos commentaires

### Deux réalités unies par la 20...

Juste derrière chez moi, la forêt laurentienne étend son oxygénante verdoyance sur des centaines de kilomètres. L'air y est d'une pureté depuis longtemps oubliée par les habitants des grandes villes. Et pourtant, je ne suis qu'à quelques minutes en voiture du Vieux-Québec. J'ai choisi la banlieue, car je trouve déjà le centre-ville trop densément peuplé. L'espace vital, vous connaissez ? Quant à l'heure de pointe et au stationnement, ils ne me causent que d'occasionnels désagréments.

À l'autre bout de la 20 Ouest, le choc : la lourde vibration de la grande ville me frappe dès que je franchis le Richelieu. Malaise à la poitrine. En effet, toute agglomération de plus de deux millions d'habitants impose une matrice extrêmement complexe d'ondes électriques et électromagnétiques. Bien sûr, l'omniprésence de la pollution atmosphérique m'oblige à oublier son existence pour continuer à respirer.

Le centre-ville me donne l'impression de me retrouver dans un ascenseur bondé jusqu'au plafond : à perte de vue, il y a des gens, des immeubles, des maisons, des artères, des véhicules... Et lorsque j'observe l'engorgement biquotidien que provoque inévitablement ce monstrueux amoncellement de véhicules, je n'en reviens pas de constater que des gens passent près de mille heures par année — une centaine de journées de travail ! — dans la circulation.

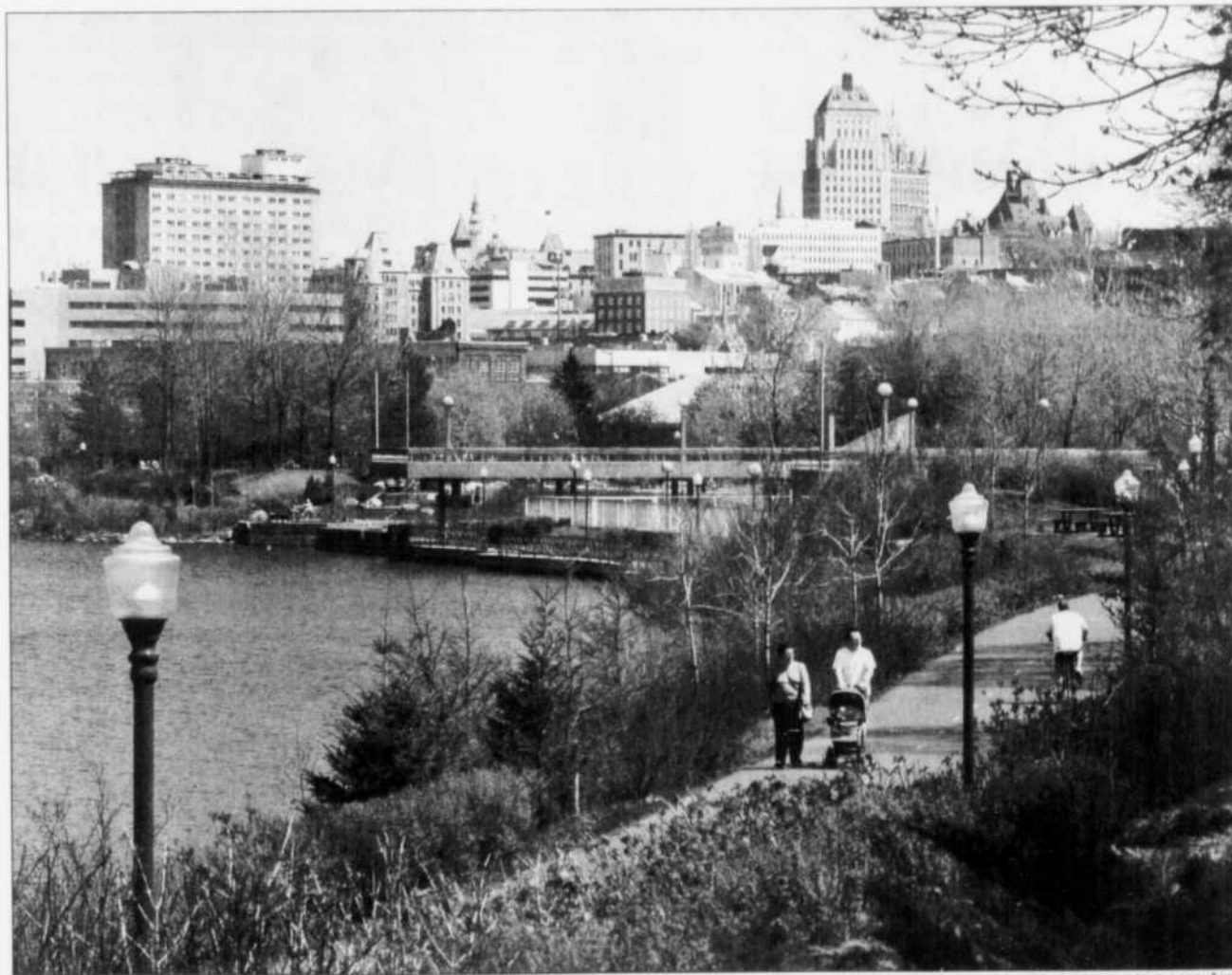
Chaque fois que je reprends la 20 en direction est, c'est comme si je me libérais d'un gigantesque étau. La réputation de gros village accolée à Québec ne me dérange nullement : j'ai toujours adoré la capitale pour le lieu d'abord, pour ce sentiment de légèreté, de pureté et de liberté que j'y retrouve avec joie depuis plus d'un demi-siècle.

Gilles Lévassier  
Charlebourg

### Ma priorité

LE SOLEIL a fait un travail magistral pour tenter de cerner les problèmes économiques, sociaux et politiques de Québec. Bravo ! Parmi les priorités mentionnées, voici quelle serait la mienne : compte tenu de la réputation que nous nous sommes faite au Village, les fractures régionales constituent une pathologie qui doit être réduite par un traitement choc, sans recourir nécessairement à l'électrochoc. En conséquence, je préconise l'imposition d'une psychothérapie massive, réalisée par un contingent de psychiatres, aux frais du ministre de la Santé, bien entendu (dommage qu'il ne soit pas psychiatre lui-même...), et qui aurait pour effet, si on est assidu au traitement, de réaliser une bonne mise à niveau de nos esprits pour pouvoir accéder à une meilleure compréhension... Utopie, bien entendu, mais je ne doute pas que Camille Laurin serait d'accord.

Jean-Marie Desjardins  
Arrondissement Sainte-Foy-Sillery, Québec



À Québec, le clivage ne se fait pas entre les gens de la basse et de la haute ville, mais plutôt entre ceux qui ont la sécurité d'emploi et « les autres », croit un lecteur.

### Que la Ville commence Du Vallon

(à Jean-Paul L'Allier)

Je suis fortement déçu de votre réponse au concitoyen Robert Martel (LE SOLEIL, 14 novembre 2004). Membre du premier regroupement de citoyens pour le prolongement de Du Vallon, fin des années 1980 et début 1990, nous vous avions rencontré en compagnie de Bruno Deshaies et de quelques autres membres de notre regroupement pour vous sensibiliser à la nécessité de prolonger Du Vallon sur toute sa longueur au plus tôt. Ce prolongement était une urgente nécessité et devait contribuer des revenus supplémentaires de taxe foncière de plusieurs millions de dollars par année. Vous nous avez invités à nous joindre à vous afin de réaliser ce projet que vous jugez prioritaire. Or, votre réponse n'informe pas les citoyens que votre administration retarde quasi indéfiniment la réalisation de ce projet. En effet, votre Programme triennal en immobilisations (2005-2007) reporte la construction de la partie de la ville après 2007 seulement. Pour un projet que vous jugez prioritaire au début de votre premier mandat, on a déjà vu mieux ! Voici pourquoi les citoyens sont désabusés « de la chose publique ». Après avoir participé aux audiences du BAPE et avoir mieux compris les enjeux, il est inadmissible que la Ville n'exécute pas les travaux de cons-

truction de sa partie, de l'avenue Chauveau au boulevard Bastien, simultanément à ceux du ministère des Transports, soit en 2005 et 2006. Tout autre scénario serait inacceptable !

Pierre Daviau  
Québec

### Quel réveil !

Ce matin, quel réveil ! Je crois que la première des priorités est d'avoir un transport collectif efficace. Il est grandement temps de mettre les plans sur la table, nous avons besoin de trains de banlieue qui desservent la Rive-Sud et la Rive-Nord. Nous devons diminuer les coûts reliés au transport en commun et réduire le nombre de véhicules en circulation pour protéger notre santé et l'environnement. Mes autres priorités ? Le droit de travailler dans sa langue, ne pas souffrir de discrimination parce que le niveau d'anglais n'est pas convenable ; refaçonner l'éducation populaire ; revoir nos valeurs morales ; laisser la Ville respirer, tout est sous surveillance, les endroits sains où la consommation ne soit obligatoire sont rares. Nous sommes en train de transformer la Capitale-Nationale en Disney World, on se prostitue ! On vend des produits bidons fabriqués en Chine. Nous devons protéger nos ressources naturelles, tenir les contaminants loin d'elle et tendre vers la consommation verte, la liste est longue...

Julie Lévassier  
Québec



M. L'Allier n'a pas vérifié les tarifs des parcomètres de Montréal, note un lecteur.

### Ils ne voulaient pas partir de Québec...

Je suis maintenant un retraité des services financiers, où j'ai œuvré pendant 40 ans. Je suis revenu vivre à Québec à la retraite, après avoir accepté des postes à Baie-Comeau, Trois-Rivières, Rimouski, Québec (trois fois), Montréal et finalement Toronto, où j'ai occupé le poste de président et chef des opérations de la

compagnie. Durant mes dernières années actives à Québec, ma succursale comptait plus de 50 employés. Je n'ai jamais réussi à convaincre un seul « Québécois de souche » à aller travailler dans nos bureaux de Chicoutimi, de Rimouski et de Trois-Rivières. Chaque fois qu'un poste s'est libéré, il nous a fallu aller recruter sur place, amener la candidate à Québec pour son entraînement et le retourner ensuite dans sa région.

Nos employés ne voulaient pas bouger de Québec, car beaucoup y attendaient une ouverture dans la fonction publique (pour eux ou pour leur conjoint), où ils allaient jouir de la sécurité d'emploi, de conditions de travail supérieures à la moyenne et de salaires que nous ne pouvions égaler. La plupart y avaient déjà un proche parent ou un ami qui leur « préparait le terrain ». Le résultat est que les deux directeurs qui m'ont précédé, ainsi que celui qui m'a succédé à Québec, venaient de Montréal, alors que moi, je venais du Bas-Saint-Laurent. Tout au long de ma vie active à Québec, j'ai senti un clivage chez les travailleurs, non pas entre les gens de la basse et de la haute ville, mais plutôt entre ceux qui « jouissaient » de la sécurité d'emploi et « les autres ». Mon expérience se limite cependant aux services financiers.

Jean-Guy Strois  
Québec

### Parcomètres moins chers...

Merci d'avoir publié ma question sur les tarifs de parcomètres à Québec mais, en toute franchise, je n'ai pas apprécié la réponse de M. L'Allier. Il n'a pas pris la peine de vérifier ou de faire vérifier les tarifs à Montréal... Au mois de septembre dernier, lors de ma dernière visite à Montréal, les tarifs des parcomètres de la rue Saint-Laurent (la main) à la hauteur de Duluth étaient bien de 0,25 \$ le 20 minutes. Mon épouse et moi en sommes restés bouche bée tellement on était surpris.

PS : En passant, nous apprécions beaucoup la série d'articles sur la ville de Québec. C'est passionnant et très bien fait.

Daniel Dionne  
Val-Bélair

### Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à [opinion@lesoleil.com](mailto:opinion@lesoleil.com)

Adresse postale :  
Carrefour des lecteurs  
Journal LE SOLEIL  
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547  
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6  
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

# L'Université Laval

au cœur de votre quotidien



## Dans une cerisaie près de chez vous

Nostalgie de fin de siècle et lendemains incertains: la troupe Les Treize présente le dernier chef-d'œuvre d'Anton Tchekhov

par Pascale Guéricolas

En cette fin de 19<sup>e</sup> siècle, l'été s'installe doucement en Russie dans la propriété de Lioubov Andréevna, tout juste revenue de Paris après cinq ans d'absence. En compagnie de son frère Gaev et de quelques parents et amis, elle contemple les délicates fleurs des innombrables cerisiers de la propriété en pensant au passé. Rien ne semble avoir changé depuis l'âge d'or de son enfance. Pourtant, rien n'est comme avant. Aveuglés par la nostalgie, le frère et la sœur refusent d'adapter leur chère cerisaie aux nouvelles contraintes de cette Russie moderne en pleine émergence. «Chacun d'entre nous a sa cerisaie intérieure», remarque Rouslan Kats, le directeur de production de *La Cerisaie*, en faisant allusion à notre attachement aux lieux évoquant des moments heureux.

C'est justement l'universalité de l'histoire racontée par le dramaturge russe Anton Tchekhov (1860-1904) qui l'a incité à monter cette pièce avec la troupe de théâtre Les Treize. «Ce médecin de profession porte sur l'humanité un regard doux et mélancolique», indique l'acteur d'origine russe. La metteuse en scène Érika Gagnon a donc choisi un décor très dénudé et nappé de blancheur pour mieux souligner l'imtemporalité des propos et évoquer des cerisiers en fleurs. Elle a aussi demandé aux comédiens de se souvenir de leur propre douleur lors d'un déracinement.

Selon Érika Gagnon, chacun des douze personnages incarnerait une



Anton Tchekhov

vision différente de la manière dont la Russie doit accéder à la modernité. «Avant même de travailler sur scène, nous avons longuement discuté du contexte de la pièce, car une simple petite réplique éclaire parfois tout un pan d'histoire», note cette comédienne bien connue de la scène québécoise. L'équipe a ainsi compris que «les 200 ans de retard» de la Russie, dont parle l'ancien percepteur du fils de Lioubov, sous-entendent l'occupation des Mongols et des Tatars qui a coupé l'empire du reste du monde pendant deux siècles. De la même façon, l'arrivée au pouvoir des générations issues des anciens serfs



Chacun des douze personnages de *La Cerisaie* incarnerait une vision différente de la manière dont la Russie doit accéder à la modernité à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

sonne le glas d'une certaine aristocratie engoncée dans son ancienne façon de vivre. À sa manière, *La Cerisaie* annonce donc les énormes mutations qui surgiront tout au long du 20<sup>e</sup> siècle.

La pièce sera présentée les 25, 26, 27 et 28 novembre, à 20 h, à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse Desjardins. Les billets sont en prévente à l'Animation socioculturelle,

local 2344 au pavillon Alphonse-Desjardins, au coût de 10 \$, (12 \$ à l'entrée) ainsi que sur le réseau Billetech (service et taxes en sus), ou [www.billetech.com](http://www.billetech.com).

## HOMMAGE À UNE CHAMPIONNE

Les étudiants et le personnel de la Division de kinésiologie honorent la médaillée olympique Marie-Hélène Prémont

par Yvon Larose

Le mardi 16 novembre au PEPS, lors d'une cérémonie empreinte de simplicité, les étudiants et le personnel de la Division de kinésiologie du Département de médecine sociale et préventive ont honoré Marie-Hélène Prémont, étudiante finissante au baccalauréat en kinésiologie et médaillée d'argent à l'épreuve de cross-country en vélo de montagne

aux Jeux olympiques d'Athènes, en août dernier.

Dans son discours, Chantale Gagnon, conseillère à la gestion des études par intérim au programme de bac en kinésiologie, a souligné la modestie et l'accessibilité de l'étudiante-athlète. «Marie-Hélène est une personne équilibrée, dynamique et toujours de bonne humeur. Elle est un très bel exemple pour les étudiants et pour la jeunesse». Pour sa part, Richard Chouinard, responsable de formation pratique, a

mentionné trois éléments qui caractérisent l'étudiante-athlète de Château-Richer: l'engagement, l'ardeur à la tâche et la persévérance. «J'ai souvent eu écho de ta fougue à l'entraînement et de ta combativité en compétition», a-t-il dit.

Ses performances, la cycliste de 26 ans les attribue d'abord et avant tout à sa détermination. «Il ne faut jamais abandonner», dit-elle. Ses objectifs à venir? «Conserver ma position parmi les trois premières en Coupe du monde en 2005», répond-elle.

### Une étudiante assidue

La médaillée olympique a entrepris ses études de bac en 1999. Comme étudiante, elle fait preuve d'assiduité, de sérieux et de débrouillardise. À l'instar de nombreux autres étudiants-athlètes, Marie-Hélène Prémont bénéficie d'un encadrement et d'aménagements personnalisés qui lui permettent de concilier études et sport d'élite. «La formation de kinésiologie m'a aidée à être une athlète plus accomplie, explique-t-elle. Plusieurs cours sont utiles à une athlète, par exemple ceux sur la nutrition et sur la psychologie sportive.» Chantale Gagnon renchérit: «Nous prenons vraiment l'étudiant en charge. La structure d'enseignement est assez souple et permet d'alléger beaucoup la session».



Richard Chouinard, responsable formation pratique, Chantal Gagnon, conseillère à la gestion des études, Marie-Hélène Prémont et Marcel Boulay, chef de la Division kinésiologie du Département de médecine sociale et préventive.

## REMISE DE BOURSES AUX ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Le doyen de la Faculté des lettres, Jacques Mathieu, a remis le 11 novembre 24 bourses à des étudiants des trois cycles. D'anciens professeurs de la Faculté des lettres ont été honorés puisque leur nom a été donné à certaines des bourses octroyées. Quelques-uns d'entre eux auront eu le plaisir de venir remettre leur bourse. Bourses d'accueil à la maîtrise sur mesure en communication et culture en contexte international (500 \$): Marie-Hélène Bachand, Anne-Marie Beaulieu, Corinne Beguerie-Goddaert. Bourses d'excellence à l'admission à la maîtrise (1 000 \$): Viviane Asselin (littérature québécoise), Bourse Roger-Chamberland; Émilie Bruneau (communication publique), Bourse Yves-Gagnon; Oana Coralia Emilia Bota (ethno. des francophones en Amér. du Nord), Bourse Jean-Claude-Dupont; Aline Carrier (études théâtrales), Bourse Jean-Doat; Mathilde Clavier (communication publique), Bourse Jacques-Guay; Martine Dionne (terminologie et traduction), Bourse



William-F. Mackay; Émilie Doyon (communication et culture en contexte international), Laurence Gauvin (études anciennes), Bourse Maurice-Lebel; Dale Gilbert (histoire), Bourse Jean-Hamelin; Alexandra Harvey (terminologie et traduction), Bourse Claude-Rochette; Nadia Larochelle (histoire), Bourse du Département d'histoire; Valérie Larochelle (communication publique), Bourse du Département d'information et de communication; Étienne Lebeau (histoire de l'art), Bourse Roland-Sanfaçon. Bourse en études hispaniques (1 000 \$): Gloria Amparo Torres Macias. Bourse en création littéraire (bourse d'admission de 1<sup>er</sup> cycle, 1 000 \$): Virginie Lambert-Pellerin (création littéraire); David Leboeuf (maîtrise, 4 000 \$), Stéphanie Bellemare-Pagé (doctorat, 8 000 \$), Patrice Roy (doctorat, 8 000 \$), Bourse Jean-Darbelnet (1 500 \$); Jérôme Comeau (baccalauréat en traduction).

## VERS LA COUPE UTECK

Une victoire de 30 à 12 sur les Carabins permet au Rouge et Or football d'accéder à la demi-finale canadienne

par Paul Langlois

Le Club de football Rouge et Or de l'Université Laval a remporté la coupe Dunsmore, emblème de la suprématie au football universitaire québécois, avec un éclatant victoire de 30 à 12 sur les Carabins de l'Université de Montréal samedi dernier à Montréal.

Après un début de match marqué par de nombreux revirements de chaque côté, le Rouge et Or a pris le contrôle de la rencontre en inscrivant 21 points sans réplique pour prendre une avance de 23-9 à la mi-temps. Ces points sont venus de trois touchés du secondaire Martin Gagnon (administration des affaires) sur un retour d'interception de 56 verges du porteur de ballon Jeronimo Huerta-Flores (français pour non-francophones) et du quart-arrière William Leclerc (génie mécanique) sur une course d'une verge.

De retour sur le terrain, les protégés de l'entraîneur Glen Constantin ont continué leur domination en limitant les Carabins à un seul placement et en brisant les reins des Montréalais avec un spectaculaire touché du receveur Duane John (études libres) sur une passe de 27 verges de William Leclerc au début du quatrième quart.

Le Rouge et Or affrontera maintenant les champions ontariens, les Golden Hawks de l'Université Wilfrid-Laurier, au Stade du PEPS, ce samedi à midi, pour le match de la coupe Uteck, demi-finale canadienne. Le gagnant de ce match affrontera le gagnant de l'autre demi-finale opposant les Huskies de St. Mary's aux Huskies de la Saskatchewan, le 27 novembre à Hamilton, pour le match de la coupe Vanier. Le match de cette fin de semaine sera diffusé sur RDS et TSN ainsi que sur CHYZ 94.3.



## AU-DELÀ DU PROBLÈME

Frédéric Gourdeau donne un show de maths étourdissant

par Renée Larochelle

« En assistant à des congrès scientifiques, j'ai remarqué que les mathématiciens qui semblaient trouver les propos du conférencier ennuyeux avaient tendance à ne plus écouter et à faire leurs travaux. C'est pour cette raison que je vous ai distribué des énigmes à résoudre: on ne sait jamais! »

La manœuvre était habile, mais l'auditoire qui remplissait l'amphithéâtre du

voir plus loin que les autres, c'est parce qu'il était assis sur des épaules de géants. Historiquement, les mathématiques n'ont pas toujours eu leurs lettres de noblesse, notamment auprès de l'Église, naguère utilisatrice de chiffres romains, qui voyait dans l'intrusion des chiffres arabes se profiler quelque force diabolique. Langage puissant, porteur de savoir et de pouvoir, les mathématiques dérangeaient en quelque sorte l'ordre établi. Ainsi, ce n'est pas pour rien que saint Thomas d'Aquin ressentait un malaise devant la théorie des nombres infinis, parce que cette idée remettait en question la suprématie de Dieu, considéré comme l'être infini par excellence.

### Tout un numéro

C'est en résolvant les fameuses énigmes du professeur Jissé qui paraissaient dans le journal *Le Soleil* il y a quelques années que Frédéric Gourdeau a connu ses premiers émois de mathématicien. Ni meilleur ni pire que les autres en maths



Frédéric Gourdeau: « En mathématiques, il faut partir de ce que les autres ont fait et aller plus loin qu'eux. »

pavillon Adrien-Pouliot pour entendre Frédéric Gourdeau, le 10 novembre, dans le cadre de la Semaine des sciences et du génie, n'a pas eu à se rabattre sur ces mystérieux en-cas. Faisant brillamment la preuve par neuf que les mathématiques étaient tout sauf « plates », ce professeur du Département de mathématiques et de statistique à la langue bien pendue s'est ingénié à démontrer que, loin d'être froides et inhumaines, les maths constituaient plutôt une source de créativité et d'imagination.

Quand il s'agit de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, les maths donnent une infinité de réponses dans un constant dialogue avec l'univers. Et ce « matheux » dans l'âme de narrer cette « anecdote historique » pour lui fascinante: celle du mathématicien grec Ératosthène (276-194 av. J.-C.) qui, il y a plus de 2 000 ans, inventait une méthode simple et originale pour déterminer la circonférence de la Terre, en se basant sur les ombres portées au midi solaire. En relevant ce défi de taille, Ératosthène aura effectué une des plus importantes percées scientifiques de son époque, en plus d'ouvrir la voie à d'autres découvertes.

« En mathématiques, il faut partir de ce que les autres ont fait et aller plus loin qu'eux, dira plus tard Frédéric Gourdeau. À cet égard, Isaac Newton a déjà affirmé que s'il avait été capable de

au primaire, comme il le dit lui-même, les choses changent cependant en quatrième secondaire, alors que l'adolescent se classe premier de son école et 12<sup>e</sup> au Québec, lors du concours annuel de l'Association des mathématiques du Québec. Après avoir complété un baccalauréat en mathématiques à l'Université Laval au début des années 1980, Frédéric Gourdeau commence un doctorat en mathématiques à la très prestigieuse université de Cambridge, en Angleterre, l'une des meilleures universités au monde en la matière.

« Trouver une réponse que personne n'avait trouvée, entendre les autres présenter les résultats et partir de ces mêmes résultats pour aller plus loin, c'est le bonheur! » Depuis une quinzaine d'années, c'est ce goût de la découverte et du dépassement que Frédéric Gourdeau essaie d'inculquer à ses étudiants. « Quand ils posent des questions qui vont au-delà du problème, je sais qu'ils sont en train de faire des maths plutôt que d'apprendre. » À ceux qui, parmi ses étudiants, se destinent à une carrière d'enseignant, Frédéric Gourdeau souhaite transmettre l'humilité intellectuelle. « C'est facile d'expliquer un problème lorsqu'on le comprend bien. En revanche, quand on ne saisit pas tout, la tâche se complique. Il faut toujours avoir l'honnêteté et l'humilité de le dire. »

## Des mondes à découvrir

Fortes croissances des séjours d'études et de recherche à l'étranger

par Yvon Larose

Cette année, plus de 750 étudiantes et étudiants de Laval feront un séjour d'études ou de recherche intégré à leur formation à l'extérieur du Québec et principalement en pays étranger. En l'an 2000, ils étaient moins d'une centaine à partir ainsi pour une session ou une année hors Québec. Selon Brigitte Martin, conseillère responsable du Profil international au Bureau international de l'Université,



Mélissa Bilodeau, aujourd'hui diplômée du baccalauréat en sciences de la santé (physiothérapie), a séjourné pendant dix semaines au Sénégal, à l'été 2003.

cette croissance spectaculaire a été rendue possible grâce à la constitution, en l'an 2000, du Profil international. Ce programme, unique en Amérique du Nord et offert exclusivement aux étudiants de premier cycle, est rapidement devenu le fer de lance de la mobilité étudiante à Laval. Grâce à lui, 312 étudiantes et étudiants poursuivront leurs études dans 26 pays (incluant le Canada anglais) d'ici l'été prochain.

« Le Profil a donné des ailes à la mobilité étudiante et les autres programmes de mobilité ont profité de ses acquis, explique Brigitte Martin. Il a permis, entre autres, de mettre un terme aux démarches administratives lourdes,



Lan-Anh Nguyen, aujourd'hui étudiante au doctorat en médecine, a effectué un séjour de dix semaines au Mali, dans le cadre du Stage international et interculturel.

d'assurer des cours de qualité égale dans l'établissement d'accueil et d'étendre le réseau des pays de destination. En plus, il offre un soutien financier et il permet l'apprentissage de la langue du pays de destination. À l'heure actuelle, 75 programmes de bac spécialisés et intégrés ont incorporé le Profil international. »

### Une université performante

Dans sa lettre du 10 novembre à la communauté universitaire, le recteur Michel Pigeon soulignait l'intérêt particulier des politiciens et des fonctionnaires fédéraux pour l'internationalisation de la formation universitaire. « Les étudiantes et les étudiants universitaires canadiens ne sortent pas assez du pays pour leurs études et cela en préoccupe plusieurs, écrivait-il. À cet égard, l'Université Laval offre une bonne performance. »

Une douzaine de programmes de mobilité et de financement sont proposés par le Bureau international. L'une de ces passerelles est Atlas, un programme offert exclusivement aux étudiants de deuxième cycle. Il y a également le programme de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Offert aux étudiants

des trois cycles, il donne accès à plus de 450 établissements partenaires dans le monde. L'offre de mobilité comprend aussi six consortiums d'échanges pour les étudiants de premier et de deuxième cycles. Ces plates-formes de mobilité regroupent plusieurs universités partenaires d'Amérique du Nord et d'Europe. « Un septième consortium s'en vient, indique Brigitte Martin. Il regroupera 21 universités de six pays nordiques et se penchera sur la réalité circumpolaire. »

Le Bureau offre également trois programmes de stages, dont les stages d'études sur le terrain et le Stage international et interculturel. « Les stages d'études sur le terrain sont très prisés, souligne Brigitte Martin. En 2004-2005, 58 étudiants et étudiantes des cycles supérieurs feront un séjour d'au moins huit semaines hors Québec pour mener un projet de recherche ou une collecte d'information sur le terrain. » En trois ans d'existence, ce programme a permis à 137 étudiantes et étudiants de premier et de deuxième cycles d'effectuer des séjours d'au moins huit semaines dans une douzaine de pays en développement.

Pour plus d'information: www.bi.ulaval.ca.

## CRÉER DES ATHLÈTES À LA CARTE?

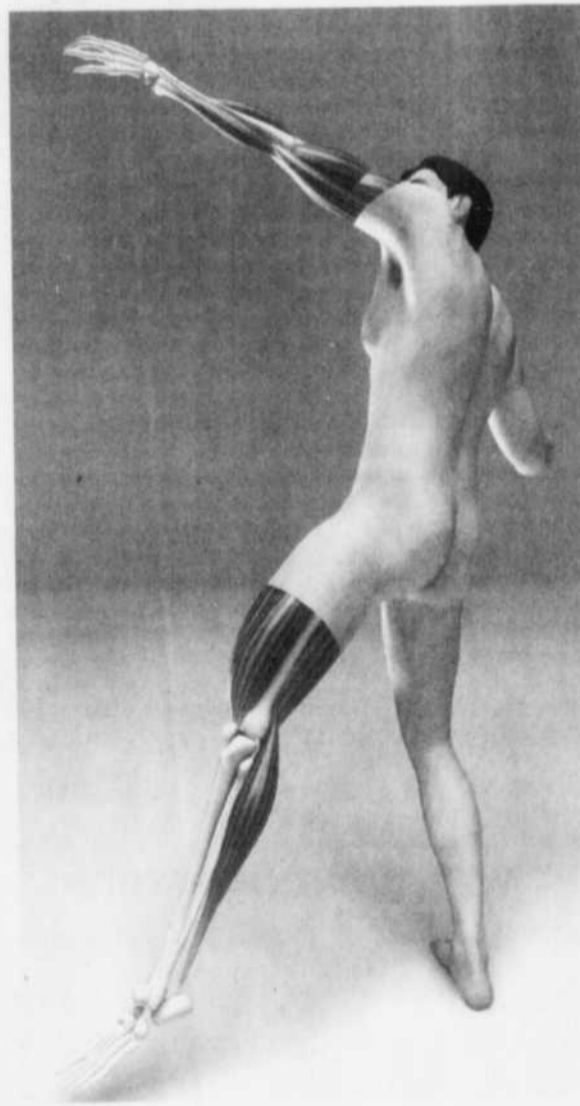
Ce n'est pas demain la veille: plus de 125 gènes interviennent dans la réponse du corps à l'exercice physique

par Jean Hamann

La fabrication d'athlètes génétiquement modifiés risque d'être beaucoup plus complexe que certains le prévoient si on en juge par la quatrième édition de la carte des gènes de la performance physique. Publiée dans un récent numéro de la revue officielle de l'American College of Sports Medicine, *Medicine and Science in Sports and Exercise*, cette carte, qui a été préparée par une équipe internationale à laquelle est associé le professeur Louis Pérusse, de la Faculté de médecine, indique qu'au moins 111 gènes chromosomiques et 15 gènes mitochondriaux interviennent dans la réponse des tissus et des organes soumis à un entraînement physique intense.

« C'est clair, la performance physique est influencée par un grand nombre de gènes et, pour l'instant, aucun d'eux ne semble avoir d'effet majeur, commente Louis Pérusse. Ce n'est donc pas demain la veille qu'on verra des super-athlètes issus de manipulations génétiques parce qu'il y a trop de gènes à modifier. Il risque d'y avoir encore beaucoup plus de gènes dans les sports où il y a des adversaires et une dimension stratégique. »

Depuis l'an 2000, les chercheurs constituent annuellement la carte des gènes de la performance physique en passant en revue tous les articles scientifiques qui comparent le génome d'athlètes d'élite à celui de l'homme de la rue. Cet exercice sert à identifier les gènes qui interviennent dans l'adaptation à l'exercice physique et qui ont un



impact sur la santé ou sur la performance athlétique. On y trouve donc des gènes associés à l'endurance cardiorespiratoire, à la force musculaire, à la composition corporelle et aux performances athlétiques.

La première édition de cette carte comprenait 29 gènes; celle de 2003 en renferme 126 au total. Malgré ces progrès, les auteurs de la carte déplorent la lenteur des recherches dans ce domaine. « Nous commençons à comprendre quels gènes contribuent à la performance physique, mais il reste encore un bon bout de chemin à faire, admet Louis Pérusse. La recherche sur la génétique de la performance physique avance beaucoup moins vite que celle de l'obésité, du diabète ou du cancer. Pourtant, ce genre d'études est de la plus grande importance pour mieux comprendre les véritables déterminants biologiques de la performance physique ainsi que le rôle de l'exercice physique dans la prévention des maladies. »

## LA FACULTÉ DE MÉDECINE AU SECONDAIRE

Cette semaine, la Faculté de médecine effectue une première incursion dans une école secondaire. En effet, Guy Labrecque, conseiller à la gestion des études à la Faculté de médecine, rencontre des étudiants de quatrième et cinquième secondaire de l'Académie Saint-Louis, une école privée de la région de Québec. Cette activité a été organisée à la demande des professeurs de l'Académie, à la suite des résultats d'un sondage qui montraient qu'une cinquantaine d'étudiants de l'établissement envisageaient une carrière en sciences de la santé. « L'objectif n'est pas tant de faire du recrutement que d'éveiller les étudiants à l'importance du choix de carrière et de les informer du cheminement qu'ils auront à suivre pour accéder aux études universitaires en sciences de la santé », précise Guy Labrecque. Parmi les thèmes abordés lors de ces rencontres, mentionnons l'importance des personnes ressources qui guident le choix de carrière, le cheminement pour atteindre ses buts et la sensibilisation aux réalités du monde du travail. Les discussions porteront également sur la performance scolaire et la sélection des candidats dans un programme contingenté. La première présentation a lieu le 15 novembre et la seconde, le 19 novembre.



Guy Labrecque, conseiller à la gestion des études, présente les programmes de la Faculté de médecine aux élèves du secondaire de l'Académie Saint-Louis à Québec.

## CAMPUS VIRTUEL EN SANTÉ

par Jean Hamann

L'Université Laval compte au nombre des cinq universités québécoises qui ont uni leurs efforts pour créer le Campus virtuel en santé. Le lancement du site Web du Campus virtuel, qui a eu lieu le 15 novembre, se veut la première phase de ce projet novateur en matière de formation continue en santé. Une vingtaine de cours en ligne, dont huit offerts par l'Université Laval, sont déjà disponibles par l'intermédiaire du site ([www.cvs-vch.ca](http://www.cvs-vch.ca)) et d'autres s'y ajouteront au cours des prochains mois.

Le Campus virtuel en santé constitue un espace commun que partagent les universités Laval, McGill, de Montréal, du Québec à Montréal et de

Sherbrooke en vue de faciliter la tâche des personnes qui sont à la recherche d'activités de formation continue. Les formations offertes par le biais de ce site visent la mise à jour des connaissances dans tous les domaines de la santé. Plus de 100 professeurs livrent leur enseignement dans cet hyperenvironnement interdisciplinaire d'apprentissage, et des personnes-ressources sont désignées pour chacune des formations offertes de façon à assister les étudiants dans leur cheminement. Les cours réussis donnent droit à une attestation d'études ou à des crédits universitaires.

À peine le Campus virtuel est-il inauguré que les personnes à sa tête envisagent déjà de construire de nouvelles sections destinées aux patients et à leur famille, aux aidants naturels et



aux bénévoles. Valorisation-Recherche Québec a versé 1,5 M\$ pour la réalisation du projet et un montant égal a été fourni par une quarantaine de partenaires publics et privés. Les professeurs Michel Labrecque et Fernand Turcotte, de la Faculté de médecine, représentent l'Université Laval au sein du comité de gestion du Campus virtuel.

## SCIENCES

# Sur la piste des monstres cosmiques

Une fois sur orbite, le télescope Swift va traquer les « sursauts gamma », phénomène à l'origine encore inexpliquée

SYLVESTRE HUET  
©Libération

■ L'Univers violent ne va plus longtemps cacher ses secrets. Les astrophysiciens pourront compter sur un nouvel espion pour en dévoiler les mécanismes avec le lancement du télescope Swift de la NASA, prévu aujourd'hui. Tiré par une fusée Delta-2 depuis le centre spatial Kennedy (Floride), il doit rejoindre une orbite à 600 km d'altitude d'où il traquera les « sursauts gamma ».

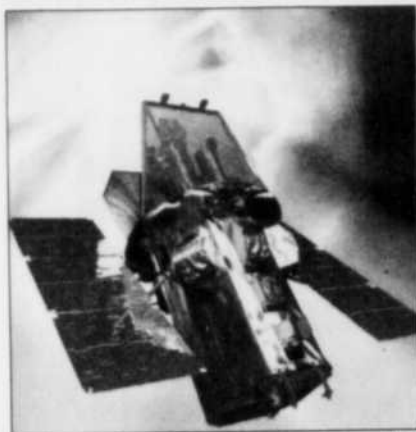
Ces bouffées fugaces de photons hyperénergétiques sont restées énigmatiques durant près de 40 ans. Découvertes dans les années 60 par des télescopes militaires chargés de détecter les essais nucléaires soviétiques, elles ont été portées à la connaissance des astrophysiciens en 1973 lorsque les militaires ont déclassifié leurs données.

Depuis quelques années, les astrophysiciens se sont convaincus que ces bouffées — provenant de n'importe quel coin de l'Univers et donc depuis ses confins comme de notre galaxie —

étaient émises par des monstres cosmiques capables de concentrer l'énergie à un niveau inédit depuis le Big Bang. « L'équivalent de la transformation d'un soleil entier en énergie », explique Jacques Paul, du Commissariat à l'énergie atomique. Les scientifiques ont longtemps hésité entre explosions d'énormes étoiles, chocs d'étoiles à neutrons ou vagissements de trous noirs pour expliquer ces « sursauts ». Aucune hypothèse n'est écartée, mais ils privilégient les hypernovæ — explosions d'étoiles supermassives (100 fois le Soleil) — en particulier les

premières à s'être formées dans l'Univers. Mais ces sursauts pourraient aussi provenir de simples supernovæ — explosions d'étoiles massives d'environ 20 fois le Soleil. Les deux types d'explosion donnent naissance à un trou noir, forme de matière encore mystérieuse et si concentrée qu'elle retient même la lumière.

Le télescope Swift illustre la stratégie d'observation mise en œuvre depuis une dizaine d'années : détecter la bouffée de rayons gamma, qui ne dure qu'une fraction de seconde à quelques minutes, puis braquer sur le lieu de son origine des télescopes capables de détecter les lumières moins violentes (rayons X, ultraviolets puis visibles) émises à la suite. Baptisées « rémanentes », elles sont susceptibles d'expliquer la cause de la soudaine et formidable explosion d'énergie. Mais, jusqu'à présent, les astrophysiciens devaient jongler avec différents télescopes, spatiaux ou terrestres, pour y parvenir, ce qui prend du temps. Même si un projet vise à auto-



Le télescope Swift

matiser la chaîne de réaction afin de l'accélérer dans la quête du chant du cygne des premières étoiles de l'Univers. Doté d'un télescope à rayons gamma de très large champ, Swift pourra, lui, détecter près d'un sursaut tous les deux jours, puis braquer ses télescopes X et visible en moins d'une minute dans sa direction.

L'engin d'une tonne et demie a coûté 250 millions \$ à la NASA. Il succède à l'observatoire Compton — un monstre de 19 tonnes — qui a détecté près de 3000 sursauts gamma entre 1991 et 2000. Et participe d'un véritable arsenal. L'Agence spatiale européenne opère ainsi la détection des sursauts avec Integral (lancé en 2002), puis observe les émissions de rayons X rémanentes avec Newton (spécialisé en rayons X et lancé en 1999), et passe enfin le relais à des télescopes terrestres (le VLT européen installé au Chili ou le Keck Américain à Hawaii) qui observent la lumière visible. Ce système d'observation a déjà de nombreux résultats à son actif. En particulier la découverte du sursaut gamma le plus lointain, donc de l'explosion d'une étoile témoignant de l'enfance de l'Univers. Mais aussi l'établissement d'un lien prouvé entre un sursaut gamma et une hypernovæ. Avec la mise en service de Swift, les dessous de l'Univers violent seront de moins en moins opaques.

## PHOBIE DES GLUCIDES?



**VOUS AVEZ MAINTENANT DES OPTIONS.** Si vous portez une attention particulière à ce que vous mangez, vous savez à quelle vitesse les glucides peuvent s'accumuler. D'autant qu'on les retrouve dans les aliments de tous les jours, comme les pommes de terre, les pâtes, les marinades ou le beurre d'arachide. C'est pourquoi les produits Carb Options vous donnent toutes sortes d'astuces pour respecter votre régime alimentaire sans vous priver de ce que vous aimez. Ils contiennent entre 0,1 et 12 gr. de glucides par portion, et parce qu'ils vous sont offerts par des marques de confiance telles que Knorr, Hellmann's et Lipton, le goût est toujours au rendez-vous. C'est garanti ou vous serez remboursé. N'ayez plus peur des glucides. Et mangez sans vous priver. **Carb Options™ POURQUOI SE PRIVER?**

Visitez le [www.carboptions.ca](http://www.carboptions.ca)  
pour plus de détails sur notre  
garantie-saveur, ou pour obtenir  
de délicieuses recettes faibles en  
glucides pour le temps des fêtes.

À L'ACHAT DE TOUT PRODUIT CARB OPTIONS™ SÉLECTIONNÉ, OBTENEZ  
**GRATUITEMENT UN PLAT D'ACCOMPAGNEMENT CARB OPTIONS!**

**AU DÉTAILLANT:** Unilever Canada vous remboursera la valeur nominale de ce bon-rabais plus nos frais de manutention spécifiés à la condition que vous l'acceptez de votre client à l'achat du produit précisé. Une demande de remboursement pour toute autre raison pourrait constituer une fraude. Des factures prouvant l'achat, dans les 90 jours précédents, d'une quantité de marchandise suffisante pour couvrir tous les bons-rabais à rembourser devront être fournies sur demande. À défaut, nous nous réservons le droit d'annuler ces bons-rabais. Tous les bons-rabais présentés deviennent notre propriété. Il est strictement interdit de reproduire le présent bon. Pour remboursement, postez à: Unilever Canada, P.O. Box 1800, Pickering, Ontario L1V 7C1.

**AU CLIENT:** Il est possible que le détaillant vous fasse payer la taxe sur le prix total de l'article et déduise ensuite la valeur du bon, conformément à la loi provinciale en vigueur. Le cas échéant, le crédit de TPS/TVA/TVH est compris dans la valeur nominale du bon.

Limite d'un bon par achat. Offre valable uniquement au Canada. Date d'expiration: le 31 mars 2005.

\*Comprend les vinaigrettes, les tartinaux aux arachides, les sauces barbecue, les marinades, la sauce à bifteck, le mélange à thé glacé, les cristaux pour boissons, le condiment de style ketchup, la sauce Jardinière ou la sauce Alfredo Carb Options.

87408443

